Il est difficile de rester mesuré, de rester raisonné, de faire preuve de discernement quand on est dans une telle colère et dans une telle incompréhension mais je vais me risquer dans l'entreprise d'un post sans haine, sans insultes. Quel qu'ait pu être le verdict de cette journée, une publication était prévue ce soir, 75% d'entre elle ayant déjà été écrite. Je crois ne pas m'être exprimé plus que nécessaire sur cette affaire et j'aurais aimé ne plus avoir à le faire audelà du 18 juillet dernier.

Avec une sanction restée à 2 ans, les mots auraient déjà été forts. Avec une sanction portée à 4 ans, ils l'auraient été plus encore, mais là...

J'ai toujours sorti les mots droits du cœur, avec la plus grande franchise... Je ne vais pas déroger à ma règle, quitte à choquer certains, et je le dis direct, je n'en ai rien à foutre...

Un mélange de paroles d'un ami, de paroles d'un accompagnant, de paroles d'un éducateur et de paroles d'un sportif.

Nous nous attendions à deux scenarii, le statu quo ou une sanction prolongée jusqu'au 18 juillet 2023, mais certainement pas à une sanction non pas de quatre ans, mais de deux fois deux ans, une sanction cruelle, sans doute inédite, une double condamnation pour un seul « crime ».

Deux ans à partir d'aujourd'hui, comme si tu n'avais pas assez souffert depuis 3 ans maintenant... 4 ans, 8 mois, 4 jours, en 2 fois, un jugement sadique avec de visibles envies d'achever un animal blessé, qui implorait seulement de l'aide. Et surtout un procédé qui va totalement à l'encontre des principes de la justice...

Cette absence inédite de rétroactivité de la sanction, c'est faire totalement fi de la souffrance des dernières mois, c'est rouvrir en grand une porte qui avait été refermée au prix de tant de travail et de larmes, c'est un assassinat sportif et mental pur et simple... Comme relâcher un oiseau dans le ciel pour l'abattre dans son envol.

On avait imaginé la difficulté, l'injustice, l'épreuve à devoir affrontées, on ne les avait jamais imaginées à ce point... Ce n'est pas une sanction alourdie, dans le prolongement de la peine déjà effectuée, c'est une seconde sanction qui redémarre de zéro, une punition étalée dorénavant sur la bagatelle de ... 6 années !!!

Tout d'abord, je souhaite être clair. Je m'oppose fermement au dopage et je commencerai mon propos par deux extraits de mon livre « A-tout cœur » sur ce sujet, non tabou et exprimé à cœur ouvert, comme le reste de mon livre. 14/10/2019 (soir où Marion m'a avoué la vérité)

Si j'avais moi-même pensé à franchir cette barrière ?

Il me paraît naturel pour tout sportif de se questionner sur le sujet et honnête de le reconnaître. Qui s'interroge trouve ses pourquoi profonds. En tant qu'éducateur sportif, j'avais été confronté à la question. Dans les salles de sport, il m'était déjà arrivé qu'on me propose telle ou telle substance ou que des clients me demandent quel produit ils devaient prendre pour gagner de la masse ou de la force.

J'ai toujours, face à eux, la démarche la plus pédagogique possible, sans jugement, les questionnant sur leur réelle motivation, leur expliquant les risques d'addiction et d'isolement social, les informant des nombreux effets secondaires possibles et des risques sur leur santé et de l'intérêt qu'ils ont de s'entraîner d'abord naturellement avant de se poser la question, tant elle vient souvent rapidement dans la pratique. Mon objectif reste bien sûr de les dissuader d'une telle pratique mais m'y opposer frontalement, les juger, c'est selon moi les envoyer directement vers une autre personne sans scrupule. Mon rôle d'éducateur est d'informer, de prévenir, de comprendre.

J'avais opéré ce questionnement sur moi. Pourquoi je faisais de la compétition ? Ce n'était ni pour l'argent, ni pour la gloire, ni pour la reconnaissance de mon entourage. C'était et c'est pour me procurer des émotions dont j'ai envie de pouvoir être fier. Me doper aurait été voler des émotions qui ne m'appartenaient pas, que je n'aurais pas construites ou façonnées. Non seulement je les aurais volées aux autres, mais j'aurais d'abord eu ce sentiment de les voler d'abord à moi-même. Des émotions positives que seul le sport était, durant ces années, capable de m'apporter. Me doper aurait été m'en priver, ce qu'avait d'ailleurs fait Marion en agissant comme un robot, en se détachant d'elle-même, de son corps, de ses valeurs, pour se sortir de ce qui n'était plus qu'émotions négatives. De plus, ce cyclisme possède pour moi cette dimension sacrée qui m'a toujours gardé dans le droit chemin. À côté de mon autodestruction, il restait cette passion qui avait toujours revêtu une place tellement importante dans mon esprit, celle également de valeurs de respect de moi et des autres, de dévotion, un peu celle d'un prêtre devant sa religion. Même si mes TCA et mon manque de confiance rendaient difficile de pouvoir me regarder dans une glace, il restait cette fierté de devoir mes performances à mon travail et ma souffrance. L'accomplissement personnel, le dépassement de moi prévalaient sur le résultat brut et la comparaison à l'autre. Avec mes TCA et la philosophie que j'avais développée, je ressentais de meilleures émotions à récolter une huitième place en ayant tout donné et en ayant tout bien fait dans ma préparation qu'une victoire acquise après avoir eu des crises la semaine précédente. J'avais l'impression de ne pas mériter un succès dans ce cas, j'en culpabilisais presque, comme cela aurait sans doute été encore dix ou cent fois plus le cas si je m'étais dopé. Je n'avais non plus jamais exploité pleinement mon potentiel, ni sur l'entraînement que je pouvais toujours pousser plus loin, ni sur l'alimentation ou la récupération. Si j'avais été aux 100 % dans chacun des domaines, exploitant la quintessence de

mes possibilités, me serais-je de nouveau confronté à cette question? Certainement. Je ne pense pas que j'aurais franchi cette barrière tant ma ligne conductrice était fermement ancrée, néanmoins la situation ne s'est jamais présentée. Forcément je me pose de nouveau ces questions ce soir-là. Comment aurais-je pu en arriver là moi aussi? Quel degré de souffrance aurais-je dû atteindre? Quelle image de moi aurais-je eue pour en arriver là? Et après y être arrivé? Que représente mon sport à cet instant? Cette passion m'avait construit, elle m'avait fait mal aussi... Et là elle venait de détruire mon amie, comme mon amie l'avait détruite par son geste. J'aurais sans doute pu franchir tous les paliers de la destruction avant celui-ci. Faisant le parallèle et m'identifiant à Marion, cette réflexion m'avait fait prendre conscience dès le 20 septembre du danger extrême qu'elle courrait. Sans doute que quelques années plus tôt, je n'aurais même pas cherché à comprendre son geste, je ne l'aurais pas pardonné, qu'il soit de ma meilleure amie ou de n'importe qui d'autre. Mais qui suis-je pour juger? Qu'aurais-je fait dans sa situation? Quelles sont les histoires de chacun? Si la pratique est condamnable, quels sont les processus qui y mènent? Quelles avaient été les étapes de sa déchéance? De la mienne?

Une autre réflexion se porte sur la raison pour laquelle les sportifs dopés sont autant honnis par le public, sportif tout d'abord, plus que ne peuvent l'être certains criminels, ce qui était le cas à mes yeux durant de longues années également. J'en reviens à ce même vol d'émotions, ce rêve dont le public se trouve d'un coup privé, car il a érigé le sportif au rang d'idole, de modèle... Pourtant, n'importe quel sportif de haut niveau reste un humain, avec ses doutes, ses errances, ses fautes, ce que le public semble parfois oublié.

5/1/2021 (soir de sa suspension initiale)

Le 5 janvier, elle avait reçu sa peine, deux ans d'interdiction, une sanction juste à mes yeux. Elle payait son erreur mais son chemin était pleinement pris en compte. Elle allait pouvoir reprendre en juillet. Si tu penses qu'elle méritait moins, je te dirais que c'eut été injuste vis-à-vis de ses adversaires tout autant que contreproductif pour elle car il restait des plaies à guérir. Elle devait quelque part rembourser la dette qu'elle avait contractée auprès du peloton féminin. Mais comme je lui dis également à cette occasion « Une fois que tu auras payé, tu ne devras plus rien à personne. La vraie justice est celle où on ne paye qu'une fois pour sa faute. La seule à qui tu dois demander pardon, c'est à toi-même. »

J'ai lu sur des réseaux, qu'en la défendant, je défendais le dopage... Beaucoup ne savent pas lire, et pis, se permettent de juger... Que chacun me juge de toute façon comme il l'entend. Vu le peu de discernement de magistrats soit-disant professionnels, je n'attends pas spécialement de réflexion profonde de certains quidam à la pensée convenue.

La justice et la loi...

Si cette sanction est légale (=conforme à la loi), est-elle pour autant juste (=conforme à l'esprit de justice). Sur les différents réseaux, j'ai parfois lu "sanction à la carte". La justice, par définition, c'est une sanction adaptée à chacun, à la faute commise et à ses conséquences. Doit-on sanctionner de la même façon quelqu'un qui a roulé une fois à 200 ou quelqu'un qui roule toujours à 200 ? Doit on sanctionné de la même façon quelqu'un qui le fait sans conséquence ou dont l'action provoque un accident ? (Dans le cas du dopage un vol de performance, des gains financiers ou de gloire). Condamne-t-on de la même façon Quentin de Montargis et Jacques Mesrine ? (oui désolé Marion, mais ce que tu as fait, et comment tu l'as fait, je trouve une certaine ressemblance avec ce personnage, Loirétain comme toi...)

Un acharnement sans discernement de l'AFLD.

Si je comprends la démarche de cet organisme de faire respecter le règlement, on peut lourdement s'interroger sur son honnêteté... Un dossier très léger dans lequel l'instance n'était pas capable de définir le type d'EPO utilisé, accusant une deuxième injection sans aucune preuve tangible (des arguments rejetés par ... sa propre commission des sanctions), des preuves non-étayées à répétition ajouté à une non reconnaissance du harcèlement (allant à l'encontre de la justice pénale et de la justice sportive internationale qui l'avait reconnu). Bref un dossier uniquement « à charge », indigne d'une instance financée par nos impôts, dirigée par un personnage complètement à la masse du statut des sportifs de haut-niveau, pensant que Marion gagnait très bien sa vie grâce au vélo alors qu'elle payait pour être professionnel... Une présidente incompétente et malhonnête.

Le lien entre le harcèlement et l'action de Marion est évident même s'il n'est pas la seule et unique raison, et qu'il ne doit pas être une excuse (au passage, explication ne veut pas dire justification... => On peut expliquer l'Holocauste, on ne peut pas le justifier... -en espérant que les mous du bulbe auront saisi la nuance...- Oui je sais que des abrutis liront mes lignes, et sûrement de travers !).

J'ai aussi accompagné d'autres cyclistes féminines ayant subi du harcèlement pour qui il n'y a pas eu les mêmes conséquences, pas la même faut mais beaucoup de souffrance avec des actions qui auraient pu être tout aussi autodestructrices. Car se faire une injection « à l'arrache » dans le ventre le jour de son anniversaire témoigne d'une

certaine autodestruction et d'un mépris de sa vie, surtout pour une femme pour qui le ventre représente un certain symbole...

Au final la décision de trois juges qui n'auront jamais interrogé la coupable vaut plus que celle de 12 juges aux spécialités diverses (droit, science, psychologie...) qui ont interrogé Marion pendant 2 heures. Qui a la vision la plus globale ? La plus réaliste ? De là, à parler de justice aveugle il n'y a qu'un pas que ce soir, je franchis allègrement... J'espère que les membres de la commission des sanctions, désavoués, auront l'honneur et les c... de poser leur démission sur la table demain matin. On vient de leur signifier qu'ils étaient à la fois inutiles et incompétents... Rester en poste ce serait cautionner ce système.

De plus, aucune possibilité de faire appel. Verdict : défaite un but partout...

Pourquoi ? Car c'est seulement du droit "administratif" ? Car ce n'est pas toute sa vie à un sportif que de pouvoir exercer ? Il n'a pas le droit à la même procédure qu'en pénal ? Jugement puis appel et cassation comme cela aurait été le cas ici ?

Une nouvelle fois, c'est quoi cette justice? A quoi sert le premier jugement? A quoi sert cette commission? Soyons clairs, dans l'autre sens, cela aurait été tout aussi injuste et incompréhensible... Si le conseil d'état (désolé, il ne mérite pas de majuscules à mes yeux!) avait abaissé la sanction initiale sans voir ou interroger Marion, où aurait été la justice? Comment peut-on rendre une décision de justice individuelle sans avoir la prévenue face à soi? Même lors des Grands Procès de Moscou, les « coupables » avaient droit à un simulacre de procès...

J'ai entraîné d'autres cyclistes féminines et je peux comprendre leur colère à mon égard aussi, leur incompréhension face à mes propos. J'ai accompagné et interrogé Marion comme un psy et comme un journaliste, avec bienveillance mais fermeté et je n'aurais pas accompagné de cette façon là une simple « tricheuse ». Je pense que Marion méritait sa sanction initiale (de deux ans), ni plus, ni moins comme j'avais aussi pu le lire. Que ses détracteurs se rassurent, elle avait déjà bien souffert depuis maintenant 3 ans, et ce n'est pas près de finir. Que les miens se rassurent également, j'ai bien souffert aussi. Et je ne m'en plains pas, j'ai choisi ma place, en sachant ce qui m'attendait. Et si c'était à refaire je le referai sans hésiter. Et d'ailleurs je compte bien continuer à être à ses côtés.

J'ai fait le choix de la loyauté et du pardon au mépris de ma réputation. Peu importe si je suis grillé dans le milieu... D'ailleurs cette histoire a remis sérieusement en question cette activité d'entraîneur, ébranlé ma passion, ma vocation, au point de m'interroger sur ma volonté d'entraîner et de continuer la compétition, au point de vouloir à certains moments finir comme caissier dans la Creuse et avec cette parodie de justice, je ne cache pas que la question de déchirer ma carte d'éducateur sportif est plus que jamais d'actualité ce soir.

Peu importe ce que chacun pensera, je peux me regarder chaque maintenant fièrement dans le miroir avec la satisfaction de ma juste place durant toute cette période.

Mais ce soir, je suis en colère...

Si tu avais su que ça en arriverait là, il aurait été bon de porter plainte contre l'AFLD pour non assistance à personne en danger, contre l'UCI pour mise en danger de la vie d'autrui et contre la suspension de Marc Bracke, le harceleur condamné moins fermement que sa victime... car à cette époque-là, sa sanction paraissait juste... Comme elle parait dérisoire ce soir.

Ceux qui diront qu'il n'y avait pas harcèlement ont sans doute lu comme moi dix fois les mêmes 460 pages de leurs échanges Messenger ? Non ? Alors arrêtez de juger, vous n'avez pas les outils pour !

Et ce conseil d'état qui ne voit pas le lien entre harcèlement et acte de dopage ? Incompétence notoire ! Vous avez de la merde dans les yeux, dans la tête, dans le cœur ! Comment en juger sans expertise psychologique ? Comment en juger sans interroger Marion ? Ce qu'a fait la commission des sanctions, rendant un jugement de bon sens basée sur l'écoute et l'équilibre.

Oui j'accuse ton avocat de ne sans doute pas avoir pris ton dossier suffisamment ton dossier au sérieux, sans préoccupation de ce que représente ce sport à tes yeux, qui laisse t'apprendre ton sort par les journalistes... Drôle de procédure aussi que de ne pas pouvoir garder le même avocat face aux deux institutions, là où l'AFLD le pouvait, drôle d'équité et pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué... Que j'aurais aimé pouvoir plaider moi-même...

Oui j'accuse l'AFLD. En outre, 4 courriers envoyés fin 2019, tous restés sans réponse et aucune amélioration de l'accompagnement des sportifs... ça changera peut-être, quand il y aura eu un mort, comme d'habitude... (et pourtant, il y en a déjà eu...)

Oui j'accuse l'UCI qui a mis en danger mon amie en lui disant de fuir, de garder le silence, de rester dans l'isolement.

Oui j'accuse son entourage, inconscient, qui l'a maintenue dans ce silence pendant deux mois... Un accompagnement initial déplorable qui a retardé ses aveux et sa reconstruction et qui a failli la mener à la mort...

Oui, je m'accuse un peu moi-même de ne pas être allé davantage sur le dossier juridique, de ne pas avoir envoyé ma propre plaidoirie à l'avocat, de ne pas avoir demander une expertise psychologique, là où je l'avais initié il y a deux ans pour un dossier à l'UCI... Des petits regrets de ne pas y être à fond sur ce point là où j'avais tout donner sur le reste. Là, où, comble de l'ironie, je remercie le traître, la taupe de l'AFLD qui a informé les journalistes de son contrôle et lui a, sans le savoir, sans le vouloir sans doute non plus, sauvé la vie...

Un paradoxe qui montre qu'un organisme sensé faire régner l'ordre peut mettre en danger et que quelqu'un de mauvais peut faire le bien...

De la même façon qu'il est légitime de blâmer Marion pour sa faute, peut-on être insensible et critique devant sa rédemption? J'en ai été le premier témoin. J'ai culpabilisé de ne pas avoir été l'ami qui puisse voir les signes de la descente aux enfers de mon amie (étant moi-même en perdition à l'époque...). Acceptation, travail mental, défi physique jusqu'à ce record du monde, minutieusement préparé mais remporté d'abord avec son cœur. Qu'il reste dans ce cœur même s'il venait à être effacé.

J'ai entraîné Marion durant sa première période de suspension, durant aussi ces 8 mois entre les deux sanctions de deux ans, dont on se demandera ce qu'ils viennent faire là... A-t-elle fauté une seconde fois ? Non, non, elle est juste punie deux fois pour la même faute. Ah ? C'est possible ça ? Ne dit on pas que la vraie justice est celle pour laquelle on ne paie qu'une fois sa faute ? Oui, mais c'est comme ça...

A mes yeux, tu n'es pas une « tricheuse » comme les autres, à parcours particulier, sanction particulière... Et ce soir, tu es injustement condamnée, plus que quiconque pour une unique et première infraction. Pourquoi ? A cause de la force de ta rédemption, il fallait t'abattre ? Parce que tu avais su te relever, il fallait te recasser les jambes ?

Au passage, et je l'avais dit plusieurs fois, j'avais mis autant ma carte d'éducateur sportif que ma licence cycliste sur la table et aurait quitté ce milieu si elle avait fauté de nouveau. Je sais que ses performances d'Embrun ou des 24 heures ne sont dues qu'à sa force, son courage et son abnégation.

Accompagner Marion a été une expérience éprouvante, il y a eu beaucoup de larmes et de souffrance mais cela a été une expérience humaine de la plus grande des richesses de laquelle je ressors comme un homme 10 fois plus fort.

Et le sportif dans tout ça ? Car je suis aussi un compétiteur...

Aujourd'hui si je me faisais voler un résultat par un dopé ? Honnêtement je m'en lustrerais l'asperge, j'aurais de la colère quelques minutes puis j'irais lui dire « Désolé que tu aies du faire ça pour essayer d'être heureux ». Mais je reconnais que ça n'aurait pas été le cas il y a quelques années.

Il fut une lointaine époque où j'étais pour la suspension à vie, certes loin de la haine sans argument fondé de quelques petits juges de comptoir frustrés et n'ayant sans doute jamais dépassé une ligne continue de leur vie, ceux la même qu'il n'aurait pas été bon de connaître aux heures les plus sombres de notre histoire, au début des années 1940.

Je me suis interrogé sur cette posture qui était mienne, jusqu'à l'âge de mes 30 ans environ je pense. « Ils méritent d'être bannis à vie », mais si on m'avait demandé « Pourquoi ? », alors j'aurais été bien incapable d'avancer le moindre argument, comme je suis resté sans réponse de ceux à qui j'ai posé la question, à l'exception « des valeurs du sport », de « c'est comme ça », de « tu es le même » ou de quelques insultes... Waouh quelle réquisitoire puissant, épais comme une feuille de papier toilette simple épaisseur de chez Aldi (dédicace à celui qui a dit qu'il me ch... dessus, et qui devrait laver sa cuvette d'abord...)

Je suis fier de ne plus faire parti de cette caste d'ayatollahs prosélytes de la peine de mort sportive qui prêchent la bonne parole d'une conscience divine, fébriles auteurs d'insultes et de jugements sans réflexion derrière leurs écrans... fléau d'un monde où communiquer est devenu si facile, mais pas forcément simple... Beaucoup de haine, peu de réflexion et d'analyse...

Alors battu par « un dopé », que me ferais je voler ?

Un vol de mes émotions, celles inhérentes à la victoire, celles qu'on va rechercher dans l'investissement qu'on met dans sa passion (le terme de "sacrifice" m'agace, surtout en tant de guerre... personne ne nous met le couteau sous la gorge...). Je mets ces émotions en figure de proue car c'est que le passionné cherche en premier... Un préjudice moral donc...

Un vol de coupes, de médailles et d'argent (et pourtant ce point ne concerne pas l'amateur que je suis) ? Oui, le sport est un business, et la notion de préjudice matériel et financier est présente. Je crois qu'en un temps un ou une athlète avait d'ailleurs porté plainte contre un concurrent dopé qui l'avait privé d'une prime, ou d'une carrière (une action que j'avais saluée, et que je saluerais de nouveau aujourd'hui sans problème.)

Dans le cas de Marion, qu'est ce qui a été volé ? Sa piqûre ne lui a rien fait gagner, elle n'a volé aucune place, aucune médaille, aucune émotion... Je me souviens de nos échanges. Et d'une question "piège", je lui avais demandé "Sais tu qui a fini 11ème des championnats de France ?" pour voir si elle savait qui elle aurait pu priver de la joie d'un top 10... Elle connaissait la réponse (2 athlètes habituées des top 10, aucune qui aurait expérimenté la joie d'une première réussite à ce niveau)

Peut-être y-a-t-il avoir un préjudice moral, pour ceux qui la voyaient en modèle, en exemple, pour ses élèves qu'elle encadrait, pour ses partenaires d'entraînement... Si j'ai pu réagir et l'aider de cette force, si j'ai pu apporter tout mon soutien à Marion, c'est d'ailleurs car j'ai pris un uppercut en pleine face en apprenant son contrôle... ma partenaire d'entraînement, mon double, celle aussi qui m'avait demandé de l'entraîner au lendemain de son contrôle, sans rien me dire... Ce 20 septembre 2019, j'étais la personne qui avait le plus de raison de la haïr, de la juger et de la condamner, de l'abandonner... en portant cette armure cette armure de juge d'opérette... Qui étais-je pour la juger tant bien même elle m'avait trahi ? Alors qui êtes vous pour la juger sans connaître son histoire, ses émotions, ses blessures ?

Où en serais-je si j'avais tourné le dos au lieu d'offrir mon cœur?

Oh je n'aurais pas nombre des blessures que j'ai aujourd'hui, d'autant que ma souffrance de ces 6 derniers mois n'a rien à envier à celle de Marion... mais je n'aurais pas cette force et cette conscience que j'ai aujourd'hui.

Aux blaireaux qui ont osé la comparaison hasardeuse et foireuse avec Virenque? Vous comparez donc quelqu'un qui a fait n'importe quoi dans son coin, qui a avoué au bout de quelques semaines, et un autre qui a reçu environ 500 piqûres en bande organisée et qui a avoué lors de son procès, deux ans et demi après les faits? Mais comparons... Il aurait ce soir pris 2400 ans de suspension, là où il a écopé d'une peine de neuf mois, un sixième de celle de Marion... Et pourtant il a pris des victoires, de l'argent et de la gloire grâce à ça et il a continué à être adulé bien après (je reviendrai sur l'hypocrisie plus bas...)

Les sanctions ont augmenté et c'est une bonne chose mais aujourd'hui, il y a un réel problème... La peine plancher est également la peine plafond... Belle aberration... En en même temps, est-ce normal d'être condamné aujourd'hui 6 fois plus longtemps qu'il y a 20 ans, pour la même faute... (oui, les sanctions étaient ridicules à l'époque, ce qui avait aussi permis la démocratisation de ce fléau...)

De plus, l'insistance de l'AFLD vient du fait que ce soit de l'EPO, c'est justifiable car c'est un dopage lourd qui, lorsque c'est fait correctement, laisse des adaptations physiologiques durables... (4 ans, est-ce d'ailleurs assez, même si ça représente 25 à 50% de la carrière d'un sportif...). Mais quelle erreur de juger uniquement sur la substance incriminée dans le cas de Marion, il faut juger l'acte, un dopage volontaire oui, mais sans méthode, sans conséquences sur les performances, qui n'a mis que sa danger en jeu (on parle quand même de faire bouillir de l'eau car elle n'avait pas d'eau distillée sous la main...).

Et l'injustice d'avoir une sanction aujourd'hui 33% plus longue que son agresseur, on en parle ? Car oui, pour moi ce soir la sanction, c'est 4 ans, 8 mois, 4 jours !

Donc c'est plus grave de bousiller sa propre vie que celle d'un autre ?

Donc c'est plus grave de se mettre une aiguille dans le ventre que de harceler quelqu'un pendant des mois et le mettre en dépression, mettre sa vie en péril...

Double sanction aujourd'hui... C'eût déjà pu être perçu comme injuste d'être suspendue encore 16 mois jusqu'en juillet 2023, mais alors ça ces deux ans, c'est une peine de mort sportive pour un acte commis il y a presque 3 ans, qui avait été lavé, qui avait été payé...

Quel est l'objectif d'une sanction? Derrière la peine de suspension, « la punition », derrière le remboursement d'une dette à l'individu et à la société (et où est-elle dans ce cas-là ???), c'est aussi éduquer et s'assurer que le contrevenant ne recommencera pas... (et pour le coup, oui je suis pour la suspension à vie à la seconde infraction...). Au-delà de cette sanction, je pense que la souffrance par laquelle est passée Marion est suffisamment dissuasive, au point de multiplier les actions de prévention pour éviter à d'autres de connaître sa souffrance et de faire ses erreurs... Ca aussi, ses juges aveugles semblent l'avoir oublié...

J'ai lu « dopé un jour, dopé toujours ». Ces gens qui profèrent ces paroles ont donc systématiquement refait les mêmes erreurs dans leur vie ? Un délinquant restera-t-il toujours un délinquant ? Je suis moi-même la preuve que non, j'ai fait des conneries dans mon adolescence que je n'ai plus rééditées...

Et l'hypocrisie générale...

Alors le spectateur lambda, lui, bien posé dans son fauteuil et qui rêve uniquement de spectacles, qui s'offusque si facilement alors qu'enfiler ses pantoufles

il se fait voler quoi ? Sa naïveté ? Sa crédulité ? Sa croyance en les belles valeurs du sport ? Il commente à peu près tout ce qui bouge mais devrait s'abstenir de jugement et encore plus de critiques et d'insultes. Mettez un caleçon étanche et pétez un coup, ça va bien se passer.

Petite question aux cyclophiles?

Si je vous demande quel est le plus grand cycliste de l'histoire ? Réponse quasiment unanime... Eddy Merckx, particularité : contrôlé positif trois fois... Et j'admets faire preuve de la même hypocrisie car je donne la même réponse à la question, son palmarès et son empreinte dans le cyclisme étant inégalable...

Je m'amuse aussi à voir que des coureurs comme Valverde, Vinokourov, Contador, des coureurs dont le style, la longévité, la régularité ont fait ou font rêver beaucoup... Tous contrôlés, tous suspendus (deux ans...), aucun n'a avoué même leur faute a été plus que prouvée. Mais toujours idolâtrés... Même Armstrong l'était à la veille de ses aveux... Quelle naïveté de croire que ses performances étaient naturelles là où tous ses adversaires, battus, étaient tombés, quelle naïveté d'y croire encore quand toutes les preuves l'accablaient... Et du jour au lendemain, au moment de se grandir quelque peu, du moins de devenir « moins petit », il devenait l'homme à lyncher... Belle hypocrisie générale.

Marion n'est-elle pas un des rares cas à avoir avoué sa faute (preuve aussi de son histoire unique), la seule à avoir fait ça autant n'importe quoi, la seule à n'en avoir tiré aucun bénéfice... Et aujourd'hui la cycliste la plus jugée, la plus bannie ?

Cette sanction c'est une défaite dans la lutte contre le dopage : qui va avouer désormais ? Ne vaut-il pas mieux bénéficier de la présomption d'innocence d'un public naïf et aveugle plutôt que de faire preuve de repentance ? Ne vaut-il pas mieux se taire et subir sa sanction en taisant son malaise et sa souffrance ?

Cette sanction c'est aussi une défaite pour la justice... Où 3 magistrats, pour respecter la loi, déjugent sans procès un jury de 12 juges aux spécialités diverses qui ont interrogé la coupable pendant des heures et rendu un verdict tout simplement humain... à laquelle une institution plus forte a simplement répondu par une justice mécanique... Sans possibilité de faire appel, sans droit à une "belle", sans droit d'affronter ses juges, sans droit de présenter son parcours.

Injustice!

Ont-ils seulement lu ces conversations ? Ont-ils seulement pris le temps de réfléchir aux mécanismes qui t'ont mené là ? Ont-ils la moindre connaissance en psychologie ? Ont-ils la moindre connaissance de qui tu es ? Ou ont-ils juste suivi une loi écrite noir sur blanc ? Je doute...

Ce soir je suis en colère contre ces juges irresponsables qui brisent des vies aveuglément. Quels mots, quels gestes ce soir pour réparer ? Il avait fallu tant d'efforts, tant d'amour pour que tu puisses te remettre debout et aujourd'hui ces lâches dans leur accoutrement ridicule et leur bureau bien trop grand pour eux te remettre à terre, sans même savoir qui tu es.

Ce soir tu es à terre, un duo est sans avenir, un trio est dans le brouillard... Juillet 2021, on avait tour reconstruit après des mois de souffrance, à partager, avancer. La veille de connaître l'appel de l'AFLD, le 5 septembre, nous voyions le futur ensemble et depuis, tout s'est écroulé comme un château de cartes...

Un immense gâchis, c'est le premier mot qui me vient à l'esprit.

Je ne croyais déjà pas en la justice et maintenant je sais que si j'ai un compte à régler, je le ferais sans elle. Mon mur a toujours voulu être un espace d'échange et de partage. Qu'il le soit à ceux et celles qui le souhaitent, à deux conditions : pas de propos injurieux et des commentaires argumentés. A chaque fois que je me suis exprimé sur le sujet, je l'ai toujours fait dans la réflexion et l'équilibre, essayant d'être mesuré mais si mon amitié pour Marion ne peut pas être neutre dans mon raisonnement.

Mais qu'on soit tout aussi clair aujourd'hui, derrière cette bienveillance, j'arborerai aussi une fermeté sans borne, et quiconque dira que Marion ou moi ne sommes pas à ma place trouvera face à lui un homme droit, un homme fier, à la parole bien aiguisé et au corps prêt à faire face.

Marion, fais de cette rage une force. Je suis tout aussi triste et en colère que toi mais je serai toujours là à tes côtés pour t'aider à avancer. Ils veulent te tuer, montre leur que tu es forte comme la vie.